DLP 11-12-61 072691

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, 2, rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG.
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

28 Novembre 1961

Bulletin n° 14

LA LUTTE CONTRE LES CORBEAUX EN HIVER

Bien que les corbeaux soient considérés dans leur ensemble par les spécialistes comme des oiseaux à la fois utiles et nuisibles, et relativement plus utiles que nuisibles, nous connaissons beaucoup de circonstances où leur nocivité incontestable oblige à les détruire ou à les éloigner des cultures qu'ils menacent.

Les moyens employés pour cet objet sont nombreux. La multiplicité des méthodes de lutte contre un parasite est le plus souvent l'indice qu'aucune d'elles ne donne de résultats pleinement satisfaisants ; c'est le cas en ce qui concerne les corbeaux.

Ces oiseaux ont une réputation justifiée d'intelligence, de méfiance et de ruse ; ils ne se laissent pas approcher volontiers, s'accoutument assez rapidement aux épouvantails et aux bruits et manifestent une certaine méfiance à l'égard des appâts qu'on leur offre.

En raison de leur abondance et de la gravité des dommages qu'ils peuvent causer, trois espèces de corbeaux ont une importance agricole dans notre pays : <u>la corneille noire</u>, <u>le freux</u> et <u>le choucas</u>. Les deux premières sont incontestablement les plus nuisibles ; elles se signalent surtout à notre attention par des déprédations dans les emblavures de céréales et de maïs.

Il est bon de rappeler qu'aux corbeaux sédentaires viennent se joindre à l'automne des bandes de corbeaux migrateurs, originaires de l'Europe centrale et de l'Europe du Nord-Est. Ces oiseaux demeurent en France tout l'hiver, jusqu'en Février, c'est-à-dire durant toute la période où leur régime est principalement végétarien. Les corbeaux migrateurs se montrent par conséquent plus nuisibles que les corbeaux sédentaires, grands consommateurs d'insectes parasites au moment des couvées.

La destruction des corbeaux adultes, durant la mauvaise saison, apparaît donc, d'une manière générale, plus recommandable que celle des jeunes.

.../...

PROTECTION DES CULTURES

Parmi les différentes méthodes pouvant être retenues, citons :

La protection des semailles par enrobage des semences à l'aide de substances répulsives :

L'emploi des répulsifs est assez répandu en France dans les régions de grande culture où sévissent les freux et les corneilles. On recourt surtout à deux produits : l'Anthraquinone et la Diphenylguanidine, utilisés en enrobage des semences.

L'effarouchement par détonateur et par procédés acoustiques :

Les détonateurs à Acétylène produisant à intervalles plus ou moins réguliers et rapprochés ont un certain effet d'effarouchement sur les corbeaux. On trouve dans le commerce des appareils simples et rustiques, dont le prix d'achat est de l'ordre de 200 NF et le coût de fonctionnement faible ; on les règle pour produire une détonation toutes les 20 à 30 minutes. Leur action peut se faire dans les meilleures conditions jusqu'à 250-300 mètres. Cependant dans la plupart des cas, il faut tabler sur un détonateur par hectare de culture à protéger ; parfois même deux appareils sont nécessaires.

Destruction des corbeaux

Dans le cas de fortes pullulations, la technique d'effarouchement s'avère insuffisante et la destruction de ces oiseaux nuisibles s'impose.

La destruction est toujours limitée, en dépit des moyens qu'on peut mettre en oeuvre. Ces mesures de destruction ne doivent viser en fait qu'à la réduction des populations jusqu'à un niveau supportable par les cultures.

a) Destruction par appâts empoisonnés

L'empoisonnement des corbeaux n'est pas le moyen de lutte idéal, car il offre un certain danger pour les autres oiseaux ; cependant, c'est le seul qui permette de réduire sensiblement la masse des corvidés nuisibles, notamment ceux d'immigration.

Deux poisons sont utilisés : la Strychnine et la Chloralose ou Glucochloral. Ce sont les seuls autorisés en France.

Ils servent à la préparation d'appâts constitués principalement par des grains de céréales, en particulier par des grains de maïs, bien acceptés par les corbeaux. En dehors des grains, on peut avoir recours à la viande, au suif et à la crêpe sous forme de gobbes ; toutefois ces différents appâts sont moins pratiques que les grains, ils ne permettent que des destructions limitées, car on ne peut les préparer qu'en petites quantités.

Parmi les poisons, la Strychnine est l'un des plus intéressants, mais offre des dangers du fait de sa toxicité ; très efficace vis-à-vis des corbeaux, elle a un effet nettement moins marqué sur les gallinacées, ordre auquel appartiennent le faisan et la perdrix (1).

.../...

Imprimerie de la [illegible]
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L. BOUYX

La préparation des grains peut se faire à chaud ou à froid. D'après la législation en vigueur, cette préparation doit être exécutée obligatoirement sous la surveillance d'un pharmacien.

La Chloralose est une substance chimique agissant comme hypnotique.

Les corvidés sont sensibles à la Chloralose, notamment plus que les gallinacées (trois fois plus que la perdrix, six fois plus que le faisan, dix fois plus que la poule, d'après J. GIBAN). La limitation de la teneur des grains traités à 5 o/oo du toxique, sans nuire à l'efficacité de ceux-ci vis-à-vis des corbeaux, réduit les risques d'accidents à l'égard des oiseaux-gibier.

Les grains préparés à la Strychnine ou à la Chloralose doivent être obligatoirement colorés.

L'empoisonnement n'a de chances de succès que pratiqué par temps froid : gelée ou neige. Privés de nourriture et poussés par la faim les corbeaux consomment alors plus volontiers les appâts qu'on leur offre, en dépit de leur méfiance naturelle.

Le froid est une condition indispensable au succès de l'empoisonnement à la Chloralose, non seulement parce que les oiseaux consomment plus facilement les appâts, mais aussi parce qu'une température trop douce fait cesser rapidement l'état hypnotique chez les corbeaux qui ont ingéré une faible quantité de grains.

Par contre, sous l'influence du froid, les oiseaux engourdis passent insensiblement de l'hypnose à la mort. Lorsqu'on opère dans de mauvaises conditions, il convient de ramasser les oiseaux intoxiqués et de les achever.

La méthode la plus courante d'empoisonnement consiste, après avoir repéré les champs fréquentés par les corbeaux, à y déposer de petits tas de fumier frais, de menues pailles ou de balles de céréales dans lesquels sont placés les appâts de telle façon qu'ils ne soient plus visibles extérieurement.

On doit y procéder le soir, après le départ des oiseaux. Le lendemain, les corbeaux viennent gratter les tas de fumier ou de paille ; ils y découvrent les grains empoisonnés.

La réussite est aléatoire par temps doux et lorsque les corbeaux ne sont pas affamés.

Sur un plan général, l'efficacité de l'empoisonnement est en grande partie fonction de son organisation ; exécuté individuellement il ne donne pas grand résultat. Dans les régions où la destruction s'avère nécessaire, elle gagne à être effectuée de façon coordonnée et synchronisée par les Groupements de Défense contre les ennemis des cultures. Une bonne entente entre les intéressés est indispensable pour aboutir.

.../... 58

Dans les régions où la chasse jouit d'un statut particulier, il est bon que ces opérations soient menées en accord avec les services de la chasse. Un arrêté préfectoral règlemente alors les opérations de lutte pour limiter les possibilités d'accidents.

b) <u>Autres procédés de destruction</u>

La destruction et l'enlèvement des oeufs et jeunes, sont des pratiques plus ou moins malaisées à peu près abandonnées. Le tir au fusil est jugé être sans intérêt.

La protection des ennemis naturels des corbeaux est à encourager et c'est ainsi que l'on s'efforcera de ne pas détruire les buses, milans, éperviers, faucons, etc...

(1) Les cultivateurs intéressés par la formule de préparation des grains empoisonnés pourront écrire au Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative - STRASBOURG ou NANCY.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L. BOUYX